

TARIFS TTC

Tarifification des accueils au 1^{er} janvier 2023, par enfant. Une dégressivité de 5% est appliquée dès le deuxième enfant présent sur le même accueil aux mêmes horaires.

		QF1 < 380	QF2 381 à 500	QF3 501 à 680	QF4 681 à 760	QF5 761 à 900	QF6 901 à 950	QF7 951 à 1500	QF8 1501 à 2000	QF9 2001 à 2500	QF10 > 2501	HORS SPL
Périodes scolaires	Accueil périscolaire par tranche de 30 minutes	0,72€	0,82€	0,93€	1,03€	1,13€	1,24€	1,34€	1,44€	1,55€	1,65€	1,75€
	Mercredi loisirs avec repas	6,58€	7,52€	8,46€	9,40€	10,34€	11,29€	12,23€	13,17€	14,11€	15,05€	15,99€
	Mercredi éducatif* avec repas	11,82€	13,51€	15,20€	16,89€	18,58€	20,27€	21,96€	23,65€	25,34€	27,03€	28,72€
Vacances scolaires	Péricentre par tranche de 30 minutes	0,72€	0,82€	0,93€	1,03€	1,13€	1,24€	1,34€	1,44€	1,55€	1,65€	1,75€
	Accueil de loisirs 1/2 journée sans repas	4,39€	5,02€	5,65€	6,27€	6,90€	7,53€	8,15€	8,78€	9,41€	10,04€	10,66€
	Accueil de loisirs journée avec repas	7,85€	8,98€	10,10€	11,22€	12,34€	13,46€	14,59€	15,71€	16,83€	17,95€	19,07€

* Tarif selon QF uniquement pour les habitants de Fégréac et St-Nicolas de Redon ·

* Repas à 3,50€ · Voté au conseil d'Administration du 15/06/2022 · Inclus dans les tarifs

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÉGLEMENT

Mentions légales :

- Taux des pénalités exigibles à compter du 16 novembre 2019 en l'absence de paiement : 2,61%.
- Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40€.
- Nos conditions de vente ne prévoient pas d'escompte pour paiement anticipé.

Modes de règlement :

- Par règlement en numéraire auprès du service comptable de La Roche : veuillez vous munir de la facture en venant payer.
- Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de SPL LA ROCHE : veuillez joindre le talon détachable à votre règlement sans agraffer ni coller.
- Par chèques CESU (uniquement accueil périscolaire, accueil de loisirs, mercredi éducatif et mercredi loisirs) : veuillez joindre le talon détachable à votre règlement sans agraffer ni coller.
- Par Chèques Vacances (uniquement accueil de loisirs, sortie du vendredi, stage, camp et séjour) : veuillez joindre le talon détachable à votre règlement sans agraffer ni coller.
- Par carte bancaire : en vous connectant sur votre espace sécurisé du Portail Famille, dans la rubrique « Factures / Paiements ».
- Par virement bancaire sur le compte de la SPL LA ROCHE en précisant le nom du destinataire de la facture et le numéro de celle-ci (CCM DES 3 RIVIERES IBAN : FR76 1027 8360 5900 0114 2750 165 BIC : CMCIFR2A).
- Par prélèvement automatique : merci de contacter directement La Roche pour les modalités d'inscription.

RENSEIGNEMENTS, RECLAMATIONS, DIFFICULTES DE PAIEMENT

Renseignements :

Si vous souhaitez obtenir des renseignements sur votre facture, adressez-vous au service comptable de La Roche.

Réclamations :

Si vous avez une réclamation amiable à formuler, adressez-vous au service comptable de La Roche. Attention, la contestation amiable ne suspend pas le délai de saisie du tribunal d'instance.

Difficultés de paiement :

Si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous au service comptable de La Roche, muni des justificatifs de votre situation.